

# Procès-verbal de création d'une association

**En date du 08 avril 2011**

Les personnes présentes se sont réunies en assemblée générale constitutive pour décider la création d'une association.

La présidence de la séance est assurée par M : Brouilloux il rappelle les points inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

1. Présentation du projet
2. Présentation, discussion et adoption des statuts
3. Élection des membres du conseil d'administration
4. Détermination du montant des cotisations

## DÉLIBÉRATIONS

1. À l'unanimité des personnes présentes, il a été décidé la création de l'association dite :

Association IDEAL de FOLONZO avec siège à Bonson (42160)

2. Adoption des statuts :

Le président de séance donne lecture des statuts. Après discussion et échanges de vues les statuts ci-annexés sont adoptés à l'unanimité.

3. Élection des membres du conseil d'administration :

Le président de séance sollicite des candidatures en vue de composer le conseil d'administration.

Il rappelle que conformément à l'article 10 des statuts, le conseil d'administration est composé de 3 membres au minimum élus par l'assemblée générale.

Après rappel de ces dispositions, il est procédé à l'élection des membres. Le vote s'est exprimé comme suit :

Énumération des noms et prénoms des élus et nombre des suffrages obtenus par chacun d'eux.

M Brandmeyer	André	Président d'honneur
M Brouilloux	Gilles	Président
M Sonntag	Jean-Jacques	Trésorier principal
Mme Jammes	Martine	Secrétaire générale
Mlle Chatelard	Véronique	Secrétaire
Mme Vossier	Nathalie	Trésorier

4. Les cotisations annuelles sont fixées à 2€

Fait à Bonson le 08 avril 2011

Signatures :

Le Président

Le Secrétaire